

Annexe 2

Modèle de dossier de candidature à l'appel à projets pour le développement de l'éducation à la transition écologique et énergétique dans les lycées régionaux



APPEL A PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE DANS LES LYCEES REGIONAUX

DOSSIER DE CANDIDATURE

Préambule

Cet appel à projets est élaboré par la Région Occitanie, afin que chaque lycéen du territoire puisse comprendre et s'approprier les principes de la Transition Ecologique et Énergétique régionale (TEE) et de ses enjeux quotidiens, en s'impliquant dans une démarche éducative concertée créée dans son lycée.

Buts éducatifs de l'appel à projets

- ⊙ **Faire émerger des projets durables, provenant et portés par des lycées régionaux et des EREA, d'une durée de 3 ans, et associant la plus large diversité d'acteurs et de partenaires autour de ces projets.**
- ⊙ **Appuyer la mise en place d'actions innovantes d'éducation à la TEE tout au long de ces projets durables qui peuvent être de 2 formes :**
 - **Actions pluriannuelles (3 ans) mono thématiques ou pluri thématiques ;**
 - **Actions annuelles mono thématiques ou pluri thématiques pouvant être reconduites après un temps d'évaluation et de bilan les années suivantes.**
- ⊙ **Renforcer la gestion durable des problématiques environnementales des établissements participants**

Contenu du dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comprendre un ensemble minimal de pièces, produites par le lycée ou à compléter par celui-ci, qui permettent :

- ⊙ De déterminer si la demande répond aux exigences de cet appel à projets ;
 - ⊙ D'apporter suffisamment d'éléments nécessaires à une bonne compréhension par les membres du jury de sélection ;
 - ⊙ De considérer le dossier de candidature comme une demande de soutien financier par l'octroi d'une subvention régionale.
- **Lettre de candidature adressée à Mme la Présidente de la Région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée (courrier libre)**
 - **Présentation du lycée (annexe A1 de ce dossier à compléter) :**
 - Présentation de votre établissement
 - Avis du Conseil d'administration du lycée sur le projet
 - Instance de pilotage du projet
 - **Présentation du projet (annexe A2 de ce dossier à compléter)**

- **Budget prévisionnel du projet (annexe A3 de ce dossier à compléter)**
- **Attestation sur l'honneur (annexe A4 de ce dossier à compléter)**
- **Extrait du Conseil d'Administration du lycée formalisant la demande auprès de la Région** (s'il a eu lieu avant le dépôt du dossier)
- **Relevé d'identité bancaire**
- **Annexes techniques :**
 - Ces annexes peuvent servir au lycée à faire part de son engagement antérieur dans une démarche durable, des actions qui avaient pu en découler et des outils pédagogiques de toutes formes (livrets, plaquettes, affiches, productions audiovisuelles, créations artistiques...) qui avaient pu être créés dans ce contexte.

Recommandations sur le dossier de candidature

- **Répondre à toutes les questions du dossier de candidature :**
 - Chaque question ouverte ou fermée de ce dossier doit être complétée, afin que celle-ci puisse être instruite par le jury de sélection et lui permette d'entrevoir clairement l'intérêt de la candidature du lycée ;
 - La longueur des textes des réponses aux questions ouvertes que contient ce dossier est libre ;
 - Afin de simplifier la lecture de ce dossier, les sigles que vous pourriez utiliser dans votre dossier devront tous être explicités.
- **Compléter le dossier de candidature :**
 - Ce dossier ne doit pas être déstructuré (aucune suppression de chapitre, paragraphe ou question) ;
 - Ce dossier doit être complété informatiquement, afin d'assurer sa lecture aisée par toute personne l'utilisant.
- **Vérifier le contenu du dossier avant envoi :**
 - Tout dossier incomplet (absence de pièces, signature manquante, partie du dossier non parfaite) ne pourra être instruit, ni présenté au jury de sélection, ni faire l'objet de l'attribution d'une subvention.
- **Faire parvenir le dossier complet :**
 - **Avant le 31 octobre 2018**
 - Par voie postale exclusivement en 2018 à :
 Madame la Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée
 Direction de la Transition Ecologique et Energétique
 Unité Education à l'Environnement et au Développement Durable
Appel à projets « Occit'Avenir Lycée 2030 »
 Hôtel de Région- site de Montpellier
 201 avenue de la Pompignane
 34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Présentation du lycée

→ **Date d'envoi de votre candidature :**

1) Présentation de votre établissement

- **Nom de l'établissement** (*en toutes lettres et en majuscule*) :
LYCEE GENERAL FERDINAND FOCH
- **Type d'établissement**
 - Lycées publics Lycées privés
 - EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)
- **Filière d'enseignement**
 - Éducation nationale Enseignement agricole
 - Enseignement maritime
 - Général Technologique Polyvalent
 - Professionnel (*précisez la principale filière*) : tertiaire
- **Nombre total d'élèves** (rentrée 2018-2019) : 1277
Pensionnaires : 372 Demi-pensionnaires : 779
- **Coordonnées de l'établissement**
 - > Adresse : 1, rue Vieussens
 - > CP : 12000 Ville : RODEZ
 - > Tél : 05 65 73 08 60
 - > Courriel : 0120022j-gest@ac-toulouse.fr
- **Coordonnées du Proviseur/Proviseure**
 - > Prénom/nom du Proviseur/Proviseure : Karine Froment
 - > Courriel du Proviseur/Proviseure : 0120022j@ac-toulouse.fr
 - > Téléphone du Proviseur/Proviseure : 05 65 73 08 60
- **Coordonnées des 2 référents.es principaux/principales du projet**
 - > Prénom/nom & qualité du 1^{er}/1^{ère} référent.e du projet : Nicolas Albert-fourmier
 - > Courriel du référent.e : 012002j-gest@ac-toulouse.fr
 - > Prénom/nom & qualité du 2^{ème} référent.e du projet : Léon THEBAULT
- **Labels attribués à l'établissement** (*noms et dates d'attribution*) :

2) Avis du Conseil d'administration du lycée ou de l'établissement responsable sur le projet

- Inscrire précisément l'avis rendu par le Conseil d'administration (s'il a eu lieu avant le dépôt du dossier) :

3) Instance de pilotage du projet

- **Comment le ou les référents du projet ont-ils définis ?**

- Choix du Proviseur Choix du Conseil d'administration
 Volontariat Désigné par leurs pairs

- **Comment ce choix va-t-il été décidé ?**

- Choix du Proviseur Choix du Conseil d'administration
 Echanges entre initiateurs du projet

- **Personne(s) référente(s) du projet (préciser Prénom/NOM, fonction) :**

○ Les personnes référentes peuvent être classées par ordre de grandeur ou simplement énumérées :

- 1 > Flavien Andrieu, ARL spécialité EVIS
- 2 > Eric Poupin, technicien de laboratoire
- 3 > Léon Thébault, élève de ES
- 4 > Sébastien Pradalier, ARL spécialité électricité
- 5 > Christophe Gombert, ARL spécialité plomberie et référent tri.
- 6 > Bruno Legras, responsable des services techniques
- 7 > Sébastien Preynat, proviseur adjoint
- 8 > Nicolas Albert-Fournier, adjoint gestionnaire

- **Quelle sera la fréquence de réunion de l'instance de pilotage ?**

- Trimestrielle Bimestrielle
 Mensuelle Autres (préciser) :

- **Quels seront les outils d'animation de cette instance de pilotage ?**

- Réunion physique Listes de diffusion
 Courriel Documents partagés en ligne
 Plateforme collaborative Autres (préciser) :

- **Une banalisation des heures de réunion de cette instance de pilotage est-elle prévue pour ce projet ?**

- Oui Non

- **Si une banalisation des heures de réunion est prévue, à quelle échéance ?**

- A déjà cours A court terme (3 premiers mois du projet)
 A moyen terme (6 mois) A long terme (au-delà de la 1^{ère} année de projet)

Présentation du projet

Cette portion du dossier de candidature est consacrée à la présentation du projet que le lycée souhaite mettre en œuvre, afin de répondre aux objectifs de l'appel à projets régional. Le caractère innovant et actif du projet doit pouvoir y être apprécié.

Chaque chapitre suivant doit être complété, la longueur des textes étant libre.

A Le contexte dans lequel le projet est mis en place (existence de projets durables antérieurs au projet proposé, contexte géographique, labellisations diverses...)

Le projet est mis en place dans le cadre d'un engagement du lycée depuis plusieurs années en faveur du développement durable et de la transition écologique.

Mise en place du tri de tous les déchets depuis 2013 = suppression progressive des containers 'noirs'

Lutte contre le gaspillage alimentaire = divisé par 3 en un an.

Plan de préservation de la biodiversité = plan élaboré conjointement avec les élèves et en cours de mise en œuvre.

Cf documents joint en annexe.

B Les enjeux de transition écologique et énergétique de votre lycée

En premier lieu l'éducation, mais aussi les économies financières, la sensibilisation de tous les usagers, l'importance de la place du lycée dans l'économie circulaire (plus de 1500 personnes qui travaillent et vivent sur un même site), la mise en valeur et la préservation de la biodiversité au sein du lycée (5 hectares).

Une prise de conscience collective et contribuer à une identité écologique du lycée.

C Le but du projet

Participer à donner un cadre cohérent aux multiples initiatives du lycée. Montrer l'implication de tous : Région Occitanie, lycée, agence pour la biodiversité, ADEME, professeurs, agents sur un sujet transversal et de société.

Faire le lien avec les nombreux élèves du lycée mobilisés en faveur du climat et sur des causes en rapport avec la transition écologique. Concrétiser l'éducation à la citoyenneté et au développement durable des programmes scolaires et l'implication des lycéens dans la transition écologique au lycée.

Fédérer les différents acteurs du territoire : lycéens, usagers, Région Occitanie, communauté d'agglomération, CPIE du Rouergue, agence pour la biodiversité autour de projets coconstruits.

Dynamiser et conforter l'engagement du lycée et les initiatives lycéennes

émergentes

D Les objectifs pédagogiques et méthodologiques spécifiques au projet

Mettre en évidence la cohérence entre

- les enseignements concernant la citoyenneté et l'éducation au développement durable,
- les initiatives et les projets du lycée : tri des déchets, économies d'énergie, réduction du gaspillage alimentaire, éducation au développement durable, denrées alimentaires locaux et bio, produits écolabels, préservation de la biodiversité, compostage des déchets sur le site.
- la mobilisation citoyenne des élèves

Montrer que la transition écologique et la préservation de l'environnement sont l'affaire de tous et que beaucoup de gestes du quotidien sont porteurs à leur niveau de cet enjeu.

Informers les usagers sur l'engagement du lycée et de la Région, les enjeux, les projets en cours et les réalisations.

E Les acteurs concernés par le projet globalement et les acteurs concernés par chacune des actions (en précisant chaque acteur et en quantifiant le nombre d'acteurs pouvant être touchés pour chaque action)

Toutes la communauté éducative sera plus ou moins concernée par le projet qui sera présenté en cas de validation :

- au CVL et aux délégués des élèves,
- à tous les élèves de seconde dès la rentrée au cours d'une journée de sensibilisation et d'information,
- aux personnels le jour de la prérentrée

Installation de mobilier urbain (tables de détente) en matériau recyclé avec une information associée pour illustrer un exemple de transition écologique : tri à l'internat = recyclage des plastiques = mobilier urbain recyclé au lieu du plastique dans les océans. Les 1300 élèves dont 400 internes de la cité scolaire sont concernés.

Installation de LED au niveau de l'accueil avec un panneau pour indiquer le rôle des économies d'énergie dans la transition écologique. Tous les publics accueillis (parents, entreprises, institutions) sont concernés. Selon les jours entre 30 et 100 personnes par jour.

Panneaux d'information sur les actions menées pour préserver la biodiversité et valoriser le site remarquable du lycée ainsi que la flore et la faune qu'il abrite. Tous les usagers qui circulent dans le lycée sont concernés : les 1300

élèves + les 200 personnels + les nombreuses personnes extérieures.

F Le projet sur 3 ans (intégrant dimension éducative et territoriale du projet)

Aménager l'espace extérieur réservé aux élèves devant le foyer avec l'implantation de tables extérieures en matériel recyclé. Avec également des panneaux d'information associés.

Changer l'éclairage de l'accueil (intérieur et extérieur) pour installer des LED afin d'améliorer l'éclairage nocturne.

Installation de panneaux d'information concernant la préservation et l'intérêt de la biodiversité aux lycées Foch afin de mettre en valeur le patrimoine existant et les projets en cours.

Ces projets feront largement l'objet de consultation et d'information de la communauté éducative au fur et à mesure de leur avancement.

La dimension éducative sera intégrée à 3 titres :

- En associant les professeurs volontaires à la démarche afin qu'elles ou ils fassent le cas échéant le lien entre certains enseignements et les actions du lycée en faveur de la transition écologique**
- En invitant les élèves volontaires (comme c'est déjà le cas) dans ces projets.**
- Lors de la réunion de tous les personnels à la prérentrée et à la journée de sensibilisation des élèves de seconde aux initiatives du lycée en matière de transition écologique fixée au mois de septembre.**

G Les actions pluriannuelles (si le lycée choisit d'en mener)

H Les actions annuelles (si le lycée choisit d'en mener)

2019 : implantation de 4 ou 5 tables extérieures en matériel recyclé avec panneaux d'information.

Equipped en LED de l'accueil des 2 lycées avec mise en valeur de l'intérêt de ce choix.

2020 : implantation de 4 ou 5 tables extérieures en matériel recyclé avec panneaux d'information.

Installation de LED au niveau de l'accueil avec un panneau pour indiquer le rôle des économies d'énergie dans la transition écologique

Implantation de panneaux d'information concernant la préservation et l'intérêt de la biodiversité aux lycées Foch.

2021 : Installation de panneaux d'information concernant la préservation et

l'intérêt de la biodiversité aux lycées Foch.

I Les formes choisies de restitution (la restitution est un temps essentiel qui doit être mené dans une démarche active)

Bilans d'étapes semestriels diffusés par mail aux personnels.

Etat d'avance des projets présentés par les élèves en CVL.

Une fois par an, point réalisé en conseil d'administration.

Présentation rapide des actions réalisées et en cours devant tous les personnels en réunion de pré-rentrée.

Information des élèves au cours de la journée de sensibilisation des secondes aux initiatives du lycée en matière de développement durable.

'Inauguration' des projets lors de l'achèvement de chacun d'eux en invitant des représentants de toute la communauté éducative.

Conférence de presse annuelle pour mettre en évidence les réalisations et l'engagement du lycée.

J Les critères et outils d'évaluation du projet

Enquête annuelle auprès d'échantillons d'usagers afin de connaître l'impact des projets du lycée sur la prise de conscience écologique de la communauté éducative.

Evaluation auprès d'acteurs externes (LPO, Canopé, agence pour la biodiversité ...) afin de valider les actions entreprises.

A3

Budget prévisionnel du projet sur 3 ans

⊙ **Recommandations pour compléter le tableau financier**

- Si l'organisme est assujéti à la TVA pour l'opération, les dépenses doivent être présentées HT.
- Ne remplir dans la partie charges directes que les charges inhérentes au projet, directement calculables.
- La colonne relative à la détermination des dépenses éligibles ne doit pas être complétée par le demandeur. Elle sera complétée par le service instructeur de la Région Occitanie.
- Le total doit être équilibré entre les charges et les produits.
- Des lignes de charges et de produits peuvent être ajoutées au budget prévisionnel en fonction des besoins de chaque lycée/établissement.

⊙ **Recommandations pour justifier les charges et produits du projet**

- Ce budget doit faire apparaître, en euros, toutes les charges et tous les produits du projet.
- Les dépenses éligibles devront être postérieures à la date de réception du dossier de candidature par la Région.
- Les contributions volontaires ne seront pas considérées comme éligibles
- Les salaires des agents de la fonction publique ne sont pas éligibles et ne peuvent être intégrés dans ce budget (ni en charges, ni en contributions volontaires).
- Le montant des dépenses éligibles est le montant retenu par la Région Occitanie dans le calcul des dépenses éligibles du projet. Ce montant sera proposé au vote des élus régionaux et servira de référence lors de la justification des dépenses par le lycée lors de ses demandes de paiements.
- **Charges :**
 - Chaque ligne utilisée devra être détaillée.
 - Un devis accompagnera chaque charge importante, notamment celles liées aux prestations de service et aux services extérieurs.
- **Produits :**
 - Chaque ligne utilisée devra être détaillée.
 - Chaque partenaire financier sollicité devra être indiqué.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION

Les charges sont présentées (enlever la mention inutile) : TTC

CHARGES			
	Description	charges	Dépenses éligibles
CHARGES DIRECTES			
60	Achats		
	Achats d'études et prestations de services		
	Achats de matériel, équipement et travaux	10 tables recyclées 10.000€ LED extérieures 1.500€	
	Achats matières et fournitures	Béton, équipement électrique 500€	
	Autres achats		
61	Services extérieurs		
	Sous traitance générale	Réalisation de panneaux 5000€	
	Locations		
	Entretien et réparation		
	Primes d'assurance		
	Etudes et recherche		
	Divers		
62	Autres services extérieurs		
	Personnel extérieur		
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires		
	Publicité, publication et relations publiques		
	Transport de biens, transports collectifs de personnes		
	Déplacements missions et réceptions		
	Frais postaux et télécommunication		
	Services bancaires		
	Divers		
63	Impôts et taxes		
	Autres charges		
TOTAL CHARGES DIRECTES (1)			
CHARGES INDIRECTES (2)			

TOTAL CHARGES (1+2)	17.000 €	0 €
----------------------------	-----------------	------------

PRODUITS	
Origine	Financement total
Subvention Région	
	12.000
Autres subventions publ.	
Etat	
Europe	
FEDER	
FSE	
FEADER	
Autres	
Communes et intercommunalités	
Syndicats mixtes	
Autres organismes publics	
Demande en cours	1.000 €
Financements externes	
Autofinancement	
Fonds propres	
Fonds de roulement	4.000 €
Autres autofinancem^t	
TOTAL PRODUITS	17.000 €

Fait à Rodez

le
26/03/19

Cachet et signature

Attestation sur l'honneur

Je, soussigné (prénom, NOM) : *Karine FROMENT*

Proviseur du lycée (nom de l'établissement en toutes lettres) : Lycée Général Ferdinand Foch

Agissant en tant que représentant légal de l'établissement,

Certifie avoir pris connaissance de l' « appel à projets pour le développement de l'éducation à la transition écologique et énergétique dans les lycées régionaux » 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

Certifie que la candidature proposée par mon établissement a reçu mon accord.

Je m'engage à présenter mon dossier de candidature lors du Conseil d'Administration du lycée ou de l'établissement le (inscrire en gras la date prévue du Conseil d'Administration) : **2 avril 2019**

Je sollicite, à cet effet, le soutien financier de la Région Occitanie, allant servir directement à la réalisation du projet proposé, d'un montant de (inscrire le montant en gras et en chiffres) : **12.000 €**

Le montant total du projet proposé représentant la somme de (inscrire le montant en gras et préciser si le montant est HT ou TTC) : **17.000 € TTC**

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements du dossier de candidature et du budget prévisionnel du projet proposé ;
- Que les dépenses mentionnées dans le budget prévisionnel s'appuient sur des résultats de consultations d'entreprises, ou si le projet ne donne pas lieu à un marché public, sur des devis ou factures pro-forma.

Je m'engage à respecter les obligations suivantes :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération ;
- Informer le service instructeur en cas de modification de l'opération ou de son déroulement ;
- Dûment justifier les dépenses en cas d'attribution du financement ;
- Faire état, en cas d'attribution du financement, du soutien financier de la Région dans toutes les productions pédagogiques établies durant toute la durée du projet ou dans les outils de communication autour du projet par l'apposition du logo (le plus récent) de la Région Occitanie ;
- Faire état du soutien financier de la Région Occitanie au projet dans mes relations ou communications avec la presse ;
- Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec ou l'opération.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de conduire à un non-versement ou un reversement partiel ou total du financement régional.

Fait à : Rodez

Le : 26/03/2019

Signature électronique du Proviseur :